

**INTERVENTION DE F (FRANCOISE) VOLVERT
DIRECTRICE DU CARTEL A COMBLAIN-AU-PONT**

SOIREE « FEED » DU 20 NOVEMBRE 2025 – PALAIS DES CONGRES DE LIEGE

Monsieur le Ministre d'Etat,
Madame la Ministre,
Mesdames, Messieurs les Chefs d'entreprise,
Mesdames, Messieurs, en vos titres et qualités,

Aujourd'hui, je souhaite partager avec vous un aspect de notre accompagnement qui me tient tout particulièrement à cœur : la création d'un réseau social autour de l'enfant, que l'on appelle communément « famille de parrainage ». Pour ma part, je préfère le terme « famille amie ».

Vous le savez, les enfants qui nous sont confiés proviennent bien souvent de familles confrontées à une grande précarité éducative. Pour eux, avoir un parrain, une marraine - ou plusieurs - représente un véritable atout pour l'avenir, car un parrain ou une marraine, c'est un lien qui dure toute une vie.

Entourer l'enfant d'une famille amie, c'est lui offrir un soutien complémentaire à celui qu'il reçoit dans nos maisons. Même si nos structures sont de taille familiale, les familles amies constituent de véritables bouffées d'oxygène dans leur quotidien.

Elles permettent aux enfants de découvrir et de vivre les petites joies simples de la vie. Elles offrent des moments précieux, le temps d'un week-end, de vacances, ou selon un rythme défini ensemble. Elles montrent à l'enfant qu'il peut être important, qu'il peut être aimé et choyé, sans que l'aspect matériel ne prenne le dessus.

Une famille amie peut être un couple sans enfant, une personne seule, ou encore une famille avec enfants - de toutes configurations. Elles deviennent des repères pour l'enfant, mais aussi pour nos maisons d'accueil. Elles sont présentes au-delà même de notre mandat.

L'équipe éducative rencontre, soutient et accompagne la famille amie. Ensemble, ils forment un partenariat complémentaire. L'éducateur est là pour écouter les questionnements, les difficultés, mais aussi pour partager les joies. Il soutient et informe la famille sur l'évolution de l'enfant parrainé.

Même si le milieu familial de l'enfant est fragilisé, la loyauté envers les parents demeure essentielle. En règle générale, les parents ne se sentent pas menacés : personne ne prend la place de personne. Chacun apporte à l'enfant quelque chose de différent et d'unique.

En conclusion, les familles amies sont de véritables personnes-relais, mais surtout des ressources indispensables pour les enfants que nous accompagnons.

Françoise Volvert
Liège, le 20 novembre 2025